

DOSSIER DE CANDIDATURE EXPOSITION D'INTÉRÊT NATIONAL

ANNÉE 2021

Le ministère de la Culture lance chaque année, en direction des musées territoriaux bénéficiant de l'appellation « musée de France », un appel à projet en vue de l'obtention du label *Exposition d'intérêt national*.

Le label *Exposition d'intérêt national* a été créé en 1999 pour permettre aux musées territoriaux d'organiser des expositions majeures et de conduire une politique culturelle et éducative de qualité en direction de différents publics. Sélectionnées en fonction de leur qualité scientifique et du caractère innovant des actions de médiation culturelle qui les accompagnent, les expositions d'intérêt national s'inscrivent dans le cadre de la politique de diffusion et d'élargissement des publics menée par le ministère de la Culture. Elles participent également à sa politique d'action territoriale, avec la recherche d'une juste répartition de l'aide de l'État entre les collectivités territoriales porteuses de projets. Enfin, elles sont également l'occasion de mettre en valeur les partenariats noués entre musées de France (itinérance de l'exposition, coproduction, prêts), mais également avec les musées nationaux afin de faciliter et valoriser la circulation d'œuvres des collections nationales au sein des territoires, au plus près des publics qui en sont éloignés.

L'appel à projet pour l'obtention du label *Exposition d'intérêt national* est lancé par le service des musées de France et relayé par les directions régionales des affaires culturelles chaque année avant la fin du premier semestre. Le responsable scientifique, porteur du projet du musée de France concerné, doit déposer le dossier auprès du directeur régional des affaires culturelles, à l'attention du conseiller musée. Cette année, chaque projet d'exposition devra être soumis le 1^{er} septembre 2020 au plus tard à la DRAC qui en fera l'examen et émettra pour chacun un avis circonstancié fondé sur sa dimension scientifique, son intérêt national et les publics visés. Ils seront ensuite transmis au service des musées de France, pour le 15 octobre au plus tard.

Les projets et les avis seront examinés et sélectionnés par un comité national présidé par la cheffe du service des musées de France de la direction générale des patrimoines. Chaque année, en moyenne, une quinzaine d'expositions obtient le label *Exposition d'intérêt national*. Toutefois, au vu des circonstances particulières survenues en 2020 ayant entraîné le report de nombreux projets labellisés en 2021, il conviendra de préserver la qualité du label en lui conservant son caractère exceptionnel.

Éligibilité :

- Tout musée en région bénéficiant de l'appellation « musée de France » et dont les collections n'appartiennent pas à l'État ou à ses établissements publics peut se porter candidat.
- Le projet *Exposition d'intérêt national* doit être porté par un musée de France disposant d'un encadrement scientifique et d'un service des publics.

Pour l'examen des dossiers, il sera tenu compte de l'environnement organisationnel du musée, ainsi que de sa politique scientifique et de sa politique de gestion de ses collections. Les efforts faits en

termes de partenariats avec d'autres musées de France, en particulier nationaux, seront également pris en compte. De plus, les projets visant à faire connaître et/ou valoriser les artistes femmes ou proposant une lecture renouvelée de la place de la femme dans l'art seront encouragés.

Conventionnement

Le projet sélectionné fait l'objet d'une convention entre la collectivité ou la personne morale de droit privé à but non lucratif porteuse du projet d'exposition, et le ministère de la Culture, représenté par le Directeur régional des affaires culturelles. Le label *Exposition d'intérêt national* peut dans certains cas être assorti d'une subvention prévue par la convention et versée par la DRAC.

Dossier de candidature « Exposition d'intérêt national 2021 »

Dénomination et coordonnées du musée de France organisateur (adresse, téléphone, adresse e-mail)

Nom et titre du responsable de l'établissement

Nom et coordonnées du responsable du service des publics

Nom et coordonnées du responsable de la communication

Nom et coordonnées du responsable du suivi administratif du projet (téléphone et e-mail)

Dénomination et coordonnées de la personne morale propriétaire/gestionnaire du musée (Association, ville, communauté d'agglomération, département, région, établissement public, etc.)

Qualité et nom du responsable de la personne morale propriétaire/gestionnaire
(Président, Maire...)

2/ Présentation de l'exposition

Descriptif

S'agit-il :

- d'une création, production par le musée
- d'une coproduction

Si oui, avec quel organisme :

Surface de l'exposition : _____

Nombre d'objets ou d'œuvres : _____

L'exposition bénéficie-t-elle de prêts ou d'un partenariat spécifique avec un musée national ?

oui non

Si oui, à développer

Provenance des objets ou des œuvres (si possible)

Objectifs

Quels sont les publics visés ?

- * régionaux
- * nationaux
- * internationaux

Prise en compte des problématiques liées à la parité :

3/ Conception et muséographie

- Commissaire(s) de l'exposition :

- Comité scientifique :

- Autres partenaires sollicités
(nature de leur(s) intervention(s)) :

- Architecte, muséographe ou scénographe :

oui non

Nom : _____

	Homme	Femmes
Commissariat		
Comité scient.		
Scéno-muséo		
Autres		
TOTAL		

□ 4/ Politique des publics conçue spécifiquement pour l'exposition

• Actions spécifiques :

- visites-guidées
- participation d'artistes
- ateliers
- nocturnes
- parcours ludiques
- autres _____

• Publics visés :

- tous publics
- scolaires
- périscolaire et hors temps scolaire
- 18-25 ans, étudiants
- familles
- comités d'entreprises
- publics relevant du champ social
- publics en situation de handicap
- chercheurs et professionnels
- autres _____

• Partenariats avec d'autres acteurs culturels, éducatifs ou sociaux.

Précisez _____

• Aide à la visite :

- textes affichés
- fiches de salles
- petit journal
- dossiers pédagogiques
- audioguide, visioguide
- films, audiovisuels
- bornes interactives
- dispositifs tactiles
- documents téléchargeables, applications
- site internet dédié
- autres _____

• Programmation accompagnant l'exposition :

- spectacles (*théâtre, danse*)
- concerts
- colloques
- conférences
- autres _____

Merci de détailler les offres culturelles et les actions de médiation innovantes : _____

Avez-vous prévu d'encourager la pratique de la photographie amateur au sein de l'exposition ?

- Sous forme d'ateliers. Précisez : _____

- En autonomie (encouragement au partage de vues sur Facebook, Instagram, Flickr...) _____

□ 5/ Politique tarifaire et horaires

Nombre de visiteurs attendus

approximativement : _____

Jours et horaires d'ouverture :

Jours	Horaires
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Tarifs :

- billet du musée _____
- billet de l'exposition _____
- billet du musée + billet de l'exposition _____
- gratuité pour l'exposition _____
- audioguide, visioguide _____

Détaillez les politiques de gratuité et de réduction de tarifs (précisez les publics bénéficiaires comme : minima sociaux, personnes en situation de handicap, moins de 18 ans, 18-25 ans, familles, comités d'entreprise, associations, autres) :

□ 6/ Communication

<ul style="list-style-type: none"> • Presse écrite et audiovisuelle <ul style="list-style-type: none"> - dossier de presse <input type="checkbox"/> - catalogue gratuit <input type="checkbox"/> - iconographie <input type="checkbox"/> - voyage(s) de presse <input type="checkbox"/> - radio, TV <input type="checkbox"/> - coproductions concernant l'exposition <input type="checkbox"/> • Publicité <ul style="list-style-type: none"> - affiches ou affichettes <input type="checkbox"/> - insertion presse <input type="checkbox"/> - réseau d'affichage urbain <input type="checkbox"/> - internet <input type="checkbox"/> - autres _____ 	<ul style="list-style-type: none"> • Site web et réseaux sociaux <ul style="list-style-type: none"> - site web <input type="checkbox"/> - Facebook <input type="checkbox"/> - autres réseaux sociaux (twitter, instagram...) <input type="checkbox"/> • Vernissage <ul style="list-style-type: none"> - invitations, réceptions, etc. <input type="checkbox"/> - autres actions de promotions prévues <input type="checkbox"/> • La communication est-elle réalisée par : <ul style="list-style-type: none"> - le musée <input type="checkbox"/> - la collectivité territoriale / personne morale <input type="checkbox"/> - une agence extérieure <input type="checkbox"/> • Définition d'une ligne graphique spécifique pour l'exposition ? <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
--	---

□ 7/ Évaluation de l'exposition : connaissance des publics, étude de réception

Avez-vous prévu une évaluation préalable :

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| - des attentes du public | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| - des représentations sur le thème de l'exposition | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| - du dispositif des médiations envisagées | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

Avez-vous prévu une ou des études de publics pendant l'exposition ?

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| - Enquête quantitative (sondage, enquête par questionnaires) | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| - Enquête qualitative, étude de réception (entretiens, observations...) | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| - Autre approche ; précisez | | |

Précisez la ou les catégories de publics enquêtés et la taille des échantillons : _____

Précisez les objectifs pour chaque enquête : _____

Indiquez la liste des partenaires (Universités, Écoles, laboratoires, bureaux d'études) : _____

Le cas échéant, indiquez les services et la catégorie des personnels mobilisés au sein de l'établissement pour ces enquêtes :

□ 8/ Produits en vente dans le musée pendant l'exposition

	Prix
Catalogue(s).....	_____
Petit journal.....	_____
Produits dérivés spécifiques à l'exposition (cartes postales, objets).....	_____

Ouvrages sur le thème de l'exposition.....
Revue(s) sur le thème de l'exposition.....
Autres _____

□ 6/ Communication

Prestataire de service, Frais de conception, Frais d'impression (*Affiches, dossiers de presse, invitations, dépliants*), Droits de reproduction (*Photographies, affiches/affichettes, petit journal, autres*)

Routage, mailing , Frais d'inauguration

Autres actions de relations extérieures (préciser)

TOTAL en €

Communication..... [|||||]

□ 7/ Catalogue

Titre :

Auteurs prévus (nom et qualité) :

Nombre de pages : _____

Nombre d'illustrations : Noir et blanc _____ Couleur _____

Format papier (dimensions) : _____

Format numérique : _____

Nombre de catalogues : _____

Budget

Rémunération auteur(s), Maquette, graphisme, Droits de reproduction, Impression

TOTAL en €

Catalogue..... [|||||]

□ 8/ Produits dérivés

Affiches, Cartes postales, Objets, Produits multimédia,

Autres (Préciser)

TOTAL en €

Produits dérivés..... [|||||]

TOTAL DEPENSES

[]

RECETTES

Droits d'entrée..... [|||||]

Catalogue..... [|||||]

Produits dérivés..... [|||||]

Financement de la personne morale porteuse de l'exposition..... [|||||]

SUBVENTIONS

DRAC / EIN [|||||]

DRAC / autres dispositifs..... [|||||]

Ville [|||||]

Intercommunalité..... [|||||]

Conseil départemental..... [|||||]

Conseil régional..... [|||||]

Mécénat..... [|||||]

Autres..... [|||||]

TOTAL RECETTES

[|||||]

Annexé 1 : Critères d'analyse des dossiers de candidatures au label Exposition d'intérêt national

La Direction régionale des affaires culturelles a la charge d'étudier les dossiers de candidature en vue de l'obtention du label "Exposition d'intérêt national".

Il importe de rédiger pour chaque dossier un compte-rendu aussi objectif que possible sur la base d'une grille d'analyse type pour permettre, lors du comité national de sélection présidé par la cheffe du service des musées de France, de hiérarchiser les dites candidatures selon les mêmes critères.

Le rapport fait sur chaque projet d'exposition devra prendre en compte les trois points suivants :

- sa dimension scientifique,
- les publics visés,
- son intérêt national.

Premier point : dimension « scientifique » de l'exposition

Il s'agit de mettre en évidence son importance spécifiquement scientifique, son intérêt au vu des connaissances actuelles, des publications connues. Quel apport y trouvons-nous ? Quel nouveau champ de connaissances ouvre-t-elle ? En cas d'un sujet déjà traité, quel est l'éclairage nouveau ?

Le caractère scientifique de l'exposition s'évalue ;

- du fait de son originalité (sujet, titre...) ;
- du fait des œuvres ou des documents exposés (qualité, nombre, provenances) ;
- du fait de sa mise en valeur muséographique ;
- du fait de son insertion dans une programmation à moyen ou long terme (exposition s'insérant dans un PSC, dans une thématique donnée ?)
- du fait des travaux qu'elle a générés et qui se traduisent par un catalogue (auteurs, composition, articles et chapitres, notices, reproductions...), un colloque, des conférences...

Deuxième point : publics visés et dispositifs de médiation

L'avis doit faire ressortir le caractère original et innovant de la politique des publics mise en œuvre pour accompagner l'exposition. Il doit ainsi repérer ce qui est fait en matière d'élargissement et de diversification des publics, notamment ceux en situation de fragilité économique et sociale ou en situation d'exclusion et les jeunes. Il portera son attention sur la dimension innovante des dispositifs et des outils adaptés de médiation, en particulier numériques. Il sera attentif aux modes d'évaluation ou d'enquête pour mieux connaître les publics et mesurer leur satisfaction. Il s'attachera enfin à rendre compte des mesures adaptées en matière tarifaire.

Troisième point : « intérêt national »

Cet intérêt réside dans l'importance, l'originalité et la nouveauté du sujet, dans l'importance des moyens alloués à la muséographie, au catalogue, à la communication et à la politique des publics. L'exposition concerne un sujet d'histoire, d'histoire de l'art, d'archéologie, de société, d'histoire des sciences ou de sciences naturelles, etc. qui dépasse le cadre strictement local, ou bien dont l'intérêt local peut s'élargir à l'intérêt national, voire universel. Par ailleurs l'exposition doit mettre en œuvre et valoriser la collaboration avec d'autres musées de France et institutions (coproduction, itinéraires ou présentations multisites, prêts de musées nationaux...).

**ANNEXE 2 : AVIS SUR LES PROJETS DES MUSEES DE FRANCE CANDIDATS
AU LABEL « EXPOSITION D'INTERET NATIONAL 2021 »**

(2 pages maximum)

Région :

Département :

Commune :

Musée :

Titre de l'exposition :

Commissariat de l'exposition :

Dates de l'exposition :

Synopsis de l'exposition (un ou deux paragraphes)

Intérêt scientifique de l'exposition

Politique partenariale

Actions de médiation culturelle et publics visés

En quoi ce projet d'exposition revêt-il un intérêt national ?

Commentaires sur des éléments du budget et sur la demande de subvention

Avis de la DRAC

**Visa du directeur.trice régional.e
des affaires culturelles**